

Simplification de l'allaitement des veaux en élevage laitier

Towards simple milk planning for dairy calves

PORHIEL J.Y. (1), LE PICHON D. (2)

(1) Pôle herbivores des chambres d'agriculture de Bretagne – 5, allée Sully – 29322 Quimper cedex

(2) Pôle herbivores des chambres d'agriculture de Bretagne – Station expérimentale Bovine - 56430 Mauron

INTRODUCTION

En élevage laitier, les plans d'allaitement des veaux proposés aux éleveurs prévoient une évolution des quantités de lait à distribuer en fonction de l'âge. Or tous les veaux n'ont pas le même âge au même moment, surtout en conditions de vêlages étalés comme en Bretagne, ce qui complique la mise en œuvre pratique des plans lactés.

Cette expérimentation, réalisée à la station bovine de Mauron (chambres d'agriculture de Bretagne), vise à tester la distribution d'une quantité de lait constante durant toute la phase d'allaitement. L'objectif est la recherche d'une voie de simplification du travail quotidien pour les éleveurs, tout en évitant les erreurs d'alimentation.

1. MATERIEL ET METHODES

L'expérimentation est réalisée en 2007 et 2008 sur quatre bandes successives de veaux mâles Prim'holstein. Les veaux, 152 au total, sont entrés en nurserie à l'âge moyen de quatorze jours.

Pour chaque bande, deux lots de veaux sont constitués et chaque lot est réparti en deux cases. Le lot témoin reçoit du lait selon un plan d'allaitement classique variable en un repas par jour. Le lot expérimental reçoit trois litres de lait par jour en un repas également sur toute la période d'allaitement. Pour les deux lots, la durée d'allaitement est de huit semaines après l'arrivée et la concentration en aliment d'allaitement est de 200 g par litre de buvée.

Tableau 1: plans d'allaitement par lot

semaines	nb de repas/jour	témoin	expérimental
		volume de buvée par repas	volume de buvée par repas
1	1	3,5	3,0
2	1	4,0	3,0
3	1	4,5	3,0
4	1	4,5	3,0
5	1	4,5	3,0
6	1	4,5	3,0
7	1	3,0	3,0
8	1	2,0	3,0

L'aliment concentré est distribué à volonté et plafonné à 2 kg / jour pour trois bandes et 3 kg / jour pour une bande. Par ailleurs, les veaux ont du foin et de l'eau à disposition.

Pour les deux premières répétitions, comprenant au total 74 veaux, l'aliment concentré est composé de 80 % de maïs grain en graine entière, 15 % de tourteau de soja 48 et 5 % d'AMV (aliment minéral vitaminé).

Pour les deux répétitions suivantes, comprenant au total 78 veaux, le maïs grain est remplacé par du blé. L'aliment concentré est composé de 72 % de blé aplati, 23 % de tourteau de soja 48 et 5 % d'AMV.

2. RESULTATS

Avec l'aliment concentré à base de maïs grain, le poids au sevrage des veaux du lot expérimental est de 101,0 kg contre 102,6 kg pour le lot témoin. Les veaux du lot expérimental ont consommé 33,3 kg d'aliment d'allaitement contre 42,5 kg pour le lot témoin et 44,2 kg d'aliment concentré contre 35,5 kg pour le lot témoin.

Avec l'aliment concentré à base de blé aplati, le poids au sevrage des veaux du lot expérimental est de 99,0 kg contre 97,4 kg pour le lot témoin. Ils ont reçu en huit semaines

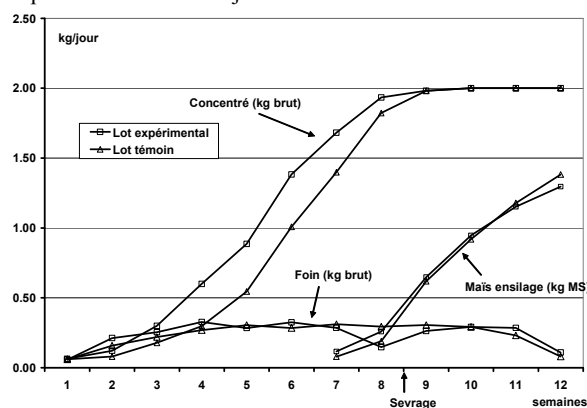
33,4 kg d'aliment d'allaitement contre 42,1 kg pour le lot témoin et 48,7 kg d'aliment concentré contre 37,0 kg pour le lot témoin. Six semaines après le sevrage, le poids moyen des veaux des deux lots est comparable quel que soit le type de concentré.

Tableau 2: résultats zootechniques par lot

Concentré à base de :	témoin		expérimental	
	maïs	blé	maïs	blé
Effectif	37	39	37	39
Poids (kg)				
J0 (arrivée)	56,5	54,3	56,4	54,4
J56 (sevrage)	102,6	97,4	101,0	99,0
J98	141,2	142,6	140,2	142,4
Consommation J0-J56 (kg)				
Aliment d'allaitement	42,5	42,1	33,3	33,4
Aliment concentré	35,5	37,0	44,2	48,7

Avec le plan d'allaitement constant, les veaux compensent la moindre quantité de lait en consommant plus d'aliment concentré.

Figure 1: évolution de la consommation par semaine : concentré blé aplati + tourteau de soja + AMV



3. DISCUSSION

Les poids au sevrage après huit semaines d'allaitement sont équivalents pour le lot témoin alimenté selon un plan variant en fonction de l'âge et le lot expérimental recevant une quantité fixe quotidienne de trois litres de lait, indépendamment de la modalité de complémentation : maïs grain ou blé aplati. Le déficit énergétique engendré après cinq à six semaines d'âge par un apport moindre d'aliment d'allaitement (600 g / jour) par rapport au plan classique (900 g / jour) est compensé par une ingestion plus précoce d'aliment concentré.

CONCLUSION

Le plan d'allaitement constant (trois litres de lait par jour) testé à la station expérimentale de Mauron permet une réelle simplification de la conduite des veaux laitiers jusqu'à leur sevrage, sans pénalisation de leur croissance.

Groupe inter régional génisses laitières (Bretagne, Pays de la Loire) 1998 : Génisse laitière : de la recherche aux pratiques des éleveurs.

Porhiet *et al.* 2001 Produire une bonne génisse à 200 € de coût alimentaire.